

Lien vers l'article:

[https://infosante.whitecube.
dev/guides/troubles-de-la-
memoire-traitement](https://infosante.whitecube.dev/guides/troubles-de-la-memoire-traitement)

Troubles de la mémoire : traitement

Introduction

Les maladies dans lesquelles les [troubles de la mémoire](#) prédominent évoluent le plus souvent lentement. Les besoins en soins dépendent de la phase dans laquelle la personne se trouve. Chaque changement d'état nécessite une nouvelle [évaluation](#) ainsi qu'une adaptation des soins et du traitement.

Une personne atteinte de [démence](#) a moins de capacités fonctionnelles, ce qui peut avoir une influence sur tous les aspects de sa vie : logement, soins personnels, finances, etc. L'aide est donc organisée de manière multidisciplinaire. Les professionnels de la santé et les services de soins à domicile coordonnent leurs interventions en vue de fournir la meilleure assistance possible.

Encadrement d'une personne souffrant de troubles de la mémoire

Dans un premier temps, il vaut mieux que la personne continue de vivre chez elle. Plusieurs personnes, aidants proches et/ou prestataires de soins professionnels, peuvent intervenir : médecin généraliste, infirmiers, aide familiale, bénévoles, etc. Il faut veiller à ce que ces différents intervenants ne s'épuisent pas et les soulager en temps utile.

Les personnes qui souffrent de troubles de la mémoire peuvent rencontrer d'autres personnes vivant la même situation dans des associations. Il existe aussi des centres de jour, où les personnes atteintes de démence sont prises en charge, ce qui permet à l'aidant proche de prendre un peu de temps pour lui. Les soignants doivent bien collaborer pour adapter les soins aux besoins changeants. Des systèmes de garde nocturne et d'alarme personnels (« télévigilance ») sont aussi envisageables.

Il est aussi possible de demander une prime pour aidants proches ou de désigner un éventuel tuteur pour la gestion des affaires financières et administratives de la personne malade.

Quand le maintien à domicile n'est plus possible

Les problèmes de comportement, en particulier l'agressivité et l'agitation nocturne, sont la première cause d'admission dans un établissement. D'autres raisons sont l'épuisement de l'aidant proche (stress, maladie), la perte d'autonomie (la personne n'est plus capable de s'habiller ou de se laver seule, elle souffre d'[incontinence](#), etc.) ou l'apparition de situations dangereuses (la personne a mis le feu accidentellement, s'est perdue, etc.).

Détection des facteurs pouvant aggraver la démence

Le fait de voyager seul et de rester longtemps seul dans des endroits inconnus, dans un environnement rempli de stimuli et de gens étrangers peut augmenter la confusion. De même, l'obscurité est parfois source d'agitation. La chaleur et la déshydratation peuvent également avoir une influence.

Les causes médicales d'une [confusion](#) temporairement augmentée sont, par exemple, les infections (principalement les [infections des voies urinaires](#)), les opérations, les suites d'anesthésie générale et les effets indésirables de médicaments (principalement l'association de plusieurs médicaments).

Options médicamenteuses

À ce jour, il n'existe aucun traitement capable de guérir les troubles de la mémoire. Mais certains médicaments peuvent, chez certains patients, légèrement ralentir la progression de la maladie. Ceux-ci sont prescrits par un neurologue après un examen approfondi.

Il existe par ailleurs différentes options pour atténuer les symptômes gênants. La [dépression](#) (les personnes atteintes d'une démence débutante en souffrent souvent), l'[anxiété](#), l'agitation et l'agressivité peuvent être traitées par des médicaments lorsque les stratégies non médicamenteuses n'ont pas donné de résultat. Il faut vérifier régulièrement si le traitement est toujours adéquat, car le patient a tout intérêt à arrêter les médicaments inutiles.

Rédaction le 17 juillet 2020.

Dernière mise à jour le 17 juillet 2020

Lien vers l'article:

<https://infosante.whitecube.dev/guides/troubles-de-la-memoire-traitement>



Sources

- Guide de pratique clinique étranger
<https://www.ebpnet.be/fr/pages/display.aspx?ebmid=ebm00758>